

**Soutien au maintien de la liaison postale ferroviaire entre Besançon et Paris -
Motion déposée par les élus du groupe RPR**

M. DUVERGET, Rapporteur :

Exposé des motifs

La Poste, service public, a pris la décision de supprimer le 4 décembre prochain la liaison postale ferroviaire entre Besançon et Paris, et de la remplacer par le transport routier.

Cette décision va à l'encontre de la politique du Gouvernement JOSPIN en faveur de la sécurité routière, du développement du feroutage, des économies d'énergie (suite à la crise récente du carburant) et de sa lutte contre la pollution.

Motion

Les élus du Conseil Municipal de Besançon, attentifs à la qualité du service public, à la sécurité de ses concitoyens, et à leur qualité de vie, demandent le maintien de la liaison postale par train entre Besançon et Paris.

A cet effet, ils saisissent du dossier M. Christian PIERRET, Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et Ministre de Tutelle de la Poste, afin qu'il prenne, auprès des directions concernées, les dispositions nécessaires à la poursuite de ce transport qui fonctionne à la satisfaction de tous les usagers.

«M. LE MAIRE : Jean-Louis FOUSSERET qui a déjà fait des interventions avec moi souhaite intervenir.

M. FOUSSERET : Effectivement, contrairement à ce qui a pu être dit, voire même écrit, les élus ne sont pas restés inactifs par rapport à ce dossier. Paulette GUIN-CHARD-KUNSTLER et moi-même en avons déjà très longuement parlé à Christian PIERRET, nous lui avons écrit dès le 23 juin ainsi qu'à Jean-Claude GAYSSOT et Dominique VOYNET. Nous avons interrogé les différentes directions de la Poste, que ce soit M. LEFEVRE au niveau départemental, ou Martin VIAL au niveau national. Dernièrement le Maire de Besançon et les quatre Députés du Doubs ont à nouveau saisi Christian PIERRET par un courrier, en lui demandant effectivement que l'on main- tienne ce train postal. J'ai moi-même personnellement écrit au Premier Ministre en lui demandant d'arrêter ce projet qui, je le dis ici, est un projet idiot. Et je crois qu'on est tous d'accord sur ce point. Je pense qu'on peut voter cette motion d'une façon unanime car nous sommes en désaccord avec cette pratique. Il y a actuellement une volonté de mettre le fret qui est sur la route sur le rail, là on a du fret sur le rail et on veut le mettre sur la route, c'est vraiment aller à reculons. Je me suis rendu en soirée avec Paulette GUIN-CHARD-KUNSTLER sur le site, nous avons passé la moitié de la nuit là-bas à attendre que les TGV arrivent...

M. LE MAIRE : Et l'autre moitié de la nuit ?

M. FOUSSERET : L'autre moitié de la nuit nous sommes rentrés chez nous nous reposer parce que nous partions le lendemain à 5 heures à Paris, mais le dernier TGV arrive, je peux vous le dire, à 0 h 30 , il avait encore un peu de retard, donc on est resté jusqu'à 1 h 30 là-bas. On a visité le centre de tri, et effectivement quand on voit cette voie TGV toute neuve qui arrive là et qu'on imagine à côté les camions qui vont aller effectivement sur les routes, on n'est pas d'accord. Il y a une politique nationale de la Poste qui a été mise en place en 1995-1996, nous ne sommes pas d'accord et là nous n'allons pas baisser les bras, nous continuons à nous battre. Je n'ai pas peur de dire que c'est une aberration, c'est totalement inacceptable même si c'est mis en place, entre autres par la direction de la Poste qui est elle-même mise en place par le Gouvernement que nous soutenons.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur le Député. Je pense qu'on pourrait peut-être un peu modifier votre motion, si vous le permettez, Monsieur DUVERGET : «A cet effet ils saisissent du dossier M. Christian PIERRET», je pense qu'on pourrait mettre «ils ont saisi» puisqu'on l'a fait au nom des élus aussi. Ou vous laissez le présent ? Comme vous voulez. Donc on maintient votre motion en son état».

Récépissé préfectoral du 13 novembre 2000.